



# Panorama

Bulletin d'Information de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal



18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal • Tél. (221) 33 829 21 00 • Fax : (221) 33 822 23 45  
<http://dakar.usembassy.gov> • Panorama • Numéro 99 • Mars 2009

## Actualités

- Introduction du rapport sur les droits de l'homme dans le monde en 2008 ..... 1
- Le Navire USS Nashville en visite à Dakar ..... 3

## Politique Etrangère

- Le Projet de budget pour 2010 privilégie la diplomatie et l'aide à l'étranger ..... 4

## Focus

- Origine de la journée internationale de la femme ..... 5
- Mois National des Femmes 2009 : honneur donnée aux femmes écologistes ..... 6
- Les É -U rendent Hommage aux femmes qui luttent en faveur de la justice sociale .....7
- Message de la secrétaire d'Etat Hillary Clinton à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme ..... 8
- L'Ambassade des États-Unis aide les femmes casamançaises à promouvoir la paix ..9

## Introduction du Rapport sur les droits de l'homme dans le monde en 2008

L'année qui vient de se terminer se caractérise par trois tendances : une exigence grandissante de respect des libertés individuelles et politiques partout dans le monde, l'intensité des efforts entrepris par certains États pour faire obstacle à ces demandes, et une nouvelle confirmation que les démocraties participatives où la société civile est florissante constituent l'environnement le plus favorable au développement des droits de l'homme.



A

Ces rapports préparés à la demande du Congrès des États-Unis décrivent les résultats obtenus en 2008 par les gouvernements du monde entier, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme. Nous espérons que ces rapports permettront d'attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme et d'entreprendre des actions visant à mettre fin à ces situations. Les avancées décrites dans ces rapports ont été réalisées au prix de grands efforts. Nous espérons donc que ces progrès donneront courage à ceux qui doivent encore lutter pour faire valoir leurs droits, souvent dans des circonstances très difficiles.

Ces rapports contribuent à la formulation de la politique des États-Unis. Ils constituent également une référence pour les autres gouvernements, les institutions intergouvernementales, les organisations non gouvernementales (ONG), les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes. La politique étrangère des États-Unis se fonde non seulement sur la solidité de leur défense nationale, mais aussi sur une diplomatie dynamique et un soutien énergique visant à encourager le développement politique et économique. Une politique vigoureuse de promotion des droits de l'homme est l'expression des valeurs de l'Amérique ; elle est en outre conforme à ses intérêts nationaux. Comme l'a indiqué le président Obama lors de son discours d'investiture, « L'Amérique est l'amie de chaque pays et de chaque homme, femme et enfant qui recherche un avenir de paix et de dignité... », avant d'ajouter : « quant à ceux qui s'incrument au pouvoir par la corruption, le mensonge ou en réduisant leurs adversaires au silence, sachez que vous allez à contre-courant de l'histoire, mais que nous vous tendrons la main si vous êtes disposés à desserrer le poing. »

Au moment de publier ces rapports, le département d'État a conscience que le comportement des États-Unis fait l'objet d'un examen minutieux tant à l'intérieur du pays que dans le reste du monde. Comme l'a précisé le président Obama très récemment, « nous n'avons pas à choisir entre notre sécurité et nos idéaux. » Nous ne considérons pas comme une ingérence dans nos affaires intérieures les appréciations portées sur notre bilan par la communauté internationale, qu'il s'agisse d'autres États ou d'acteurs non gouvernementaux. Nous estimons en outre que les gouvernements étrangers devraient analyser de la même manière les appréciations portées sur leurs propres résultats. Le droit international impose aux États-Unis et à toute nation souveraine de respecter les droits universels de la personne et les libertés publiques ; il appartient aux autres États de s'exprimer lorsqu'ils estiment que ces obligations ne sont pas remplies.

Nous avons obtenu les informations contenues dans ces rapports auprès d'États, d'institutions multilatérales, de groupes non gouvernementaux nationaux et internationaux, d'universitaires, de juristes, de groupes religieux et des médias. Un processus approfondi de validation des faits a permis de vérifier l'exactitude et l'objectivité des rapports. Chaque rapport peut se lire de manière isolée. Il est toutefois

possible de tirer par recoupements certaines conclusions générales.

Premièrement : de nombreux pays, dans toutes les régions du monde, ont continué à s'opposer à l'exigence d'une plus grande liberté personnelle et politique. Un nombre inquiétant de pays ont soumis les ONG et les médias, y compris l'Internet, à des lois contraignantes, restrictives ou répressives. De nombreux défenseurs des droits de l'homme sont soumis à des harcèlements ou à des menaces, sont arrêtés, emprisonnés ou assassinés, ou font l'objet de représailles extrajudiciaires accompagnées de violences, alors même qu'ils œuvrent pour le respect des droits qu'ils partagent avec leurs concitoyens.

Deuxièmement : les violations des droits de l'homme restent le symptôme d'un dysfonctionnement profond des systèmes politiques concernés. Les violations les plus criantes des droits de l'homme tendent à se manifester dans des pays où des dirigeants irresponsables exercent un pouvoir sans contrôle, ou lorsque l'État est défaillant ou déliquescence, souvent dans le contexte d'un conflit interne ou externe qui ne fait qu'aggraver la situation, à supposer qu'il n'en soit pas la cause.

Troisièmement : les régimes politiques intègres ont une propension nettement plus marquée à respecter les droits de l'homme. Les pays où les droits de l'homme bénéficient du plus grand respect et de la meilleure protection se caractérisent par plusieurs éléments qui définissent leur environnement électoral, institutionnel et sociétal.

Certes, des violations occasionnelles des droits de l'homme se sont produites dans des pays présentant toutes ces caractéristiques. Des irrégularités ont affecté certains systèmes électoraux démocratiques. Des abus de pouvoir et des erreurs judiciaires ont été constatés. Les États dont les institutions démocratiques sont faibles, ou qui se heurtent à de grandes difficultés économiques, ne sont pas toujours à même de répondre aux besoins de la population ou aux espoirs d'une vie meilleure. La corruption sape la confiance du public. Dans certains pays, des populations longtemps marginalisées ne participent pas encore pleinement à la vie de la nation. L'insécurité due aux conflits internes ou transfrontaliers fait obstacle au respect des droits de l'homme et à leur progression. Les chances de progrès, de mise en œuvre de mesures correctives et de résolution des difficultés sont toutefois nettement meilleures lorsque l'environnement électoral, institutionnel et social répond aux critères ci-dessus.

Prises dans leur ensemble, ces trois tendances confirment la nécessité pour les États-Unis de continuer à intervenir vigoureusement sur le plan diplomatique, en se faisant l'avocat des droits de l'homme et en luttant contre tous les abus, alors même que notre pays analyse soigneusement son propre comportement. Ces tendances confirment également la nécessité de compléter notre action diplomatique par des stratégies sophistiquées visant à favoriser le développement de systèmes politiques intègres et à renforcer la société civile.

## Le Navire USS Nashville à Dakar

Dans le cadre de la coopération militaire entre les Etats-Unis et le Sénégal, le navire américain USS Nashville de la Plateforme pour le Partenariat en Afrique (PPA) a séjourné au Sénégal à partir du 3 février 2009 pour une durée de 9 jours. Le navire qui a effectué sa première escale à Dakar est composé de membres de l'équipage, de marins internationaux ainsi que de professionnels maritimes.

Des dirigeants ont exprimé leur désir d'améliorer la gestion maritime et de créer un milieu maritime stable. La première mission officielle de la PPA a été déployée en novembre 2007 pour une période de 6 mois. Depuis lors, les missions PPA ont formé des centaines de personnes dans les domaines de la sécurité et de la sûreté maritimes, de la protection de l'environnement marin, du sauvetage et la maintenance des embarcations.



Le Commandant du USS Nashville, capitaine Cindy Thebaud et le Capitaine de vaisseau Mody Siguini en conférence de presse

Au cours de cette escale, des séminaires de formation et des cours pratiques sur la sécurité portuaire, l'entretien des embarcations et les méthodes océanographiques ont été organisés pour les marins sénégalais.

La Plateforme pour le Partenariat en Afrique (PPA) est une initiative internationale qui vise à promouvoir la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique de l'Ouest. Elle est composée d'un état-major international comprenant des représentants des marines de dix huit pays.

L'idée de la PPA est née en 2006 lors d'une série de conférences maritimes en Afrique du Centre et de l'Ouest.



Les officiers sénégalais et américains à la cérémonie de clôture des sessions de formation



Visite guidée à l'intention des journalistes

P

## Le Projet de budget pour 2010 privilégie la diplomatie et l'aide à l'étranger

Le projet de budget qu'a présenté le gouvernement Obama au Congrès pour l'année budgétaire 2010 prévoit une augmentation notable, de près de 10 %, des montants qui seront consacrés à la diplomatie et à l'aide extérieure des États-Unis, selon le Bureau fédéral de la gestion et du budget (OMB).

à relancer leur développement économique et à stopper la remontée des talibans.

D'autre part, l'aide diplomatique et économique des États-Unis à l'Irak en 2010 vise « à contribuer à mettre fin à cette guerre de façon responsable et à permettre aux Irakiens d'assumer l'administration de leur pays », lit-on dans le document de l'OMB.

Bien que manquant de détails en attendant la publication en avril de propositions plus précises, le document diffusé le 26 février indique que le président Obama souhaite privilégier les postes budgétaires suivants :

- les programmes énergétiques destinés à combattre le réchauffement climatique
- le Corps de la paix
- le règlement intégral des quotes-parts dues à la Banque mondiale et à d'autres banques multilatérales de financement « afin de renforcer la place privilégiée qu'occupent les États-Unis au sein de ces institutions »
- les engagements financiers en faveur des Nations unies et des autres organisations internationales qui favorisent les objectifs des États-Unis
- les opérations de maintien de la paix de l'ONU
- l'aide aux forces de police et à la lutte antiterroriste 'États alliés d'importance cruciale, ainsi que les activités de non-prolifération visant à sécuriser les matières nucléaires dans des sites vulnérables
- le maintien d'un rôle de premier plan en matière d'aide alimentaire, médicale et autre aux réfugiés et à d'autres victimes de conflits et de catastrophes naturelles



Le Président Barack Obama en séance de travail avec M. Peter Orszag, Directeur de l'OMB

« Ce financement aidera les États les plus faibles du monde à réduire la pauvreté, à lutter contre les maladies endémiques, à développer les marchés, à gouverner pacifiquement et à promouvoir la démocratie dans le monde entier », affirme l'OMB dans un document analytique du budget que la Maison-Blanche souhaite allouer au département d'État et aux autres programmes internationaux. Ce budget se monte au total à 51,7 milliards de dollars, contre 47,2 milliards de dollars projetés pour 2009 dans ce domaine.

L'OMB n'a cependant pas fourni de chiffres précis pour les différents postes budgétaires afférents au budget des affaires étrangères. Ces détails paraîtront en avril. Toutefois, les chiffres définitifs pour l'année budgétaire 2010 (qui débute le 1er octobre 2009) ne seront connus que lorsque le Congrès aura adopté la loi de finances plus tard cette année.

Dans son communiqué du 26 février, l'OMB indique que le gouvernement Obama a l'intention d'accroître son aide non militaire à l'Afghanistan et au Pakistan afin d'aider ces pays

La soumission du projet de budget de la Maison-Blanche au Congrès est le point de départ de l'élaboration des priorités financières du gouvernement fédéral pour l'année budgétaire 2010. Comme la Constitution des États-Unis réserve au Congrès le pouvoir de recueillir et de dépenser les fonds de l'État fédéral, le budget présidentiel ne contient en fait que des recommandations. Les montants effectifs feront l'objet de débats prolongés qui se tiendront au cours des prochains mois dans le cadre d'une série d'actions au Congrès et de négociations entre celui-ci et l'exécutif.

## Origine de la Journée Internationale de la Femme

La Journée Internationale de la Femme, officialisée en 1977 par les Nations Unies, est là pour nous rappeler ces victoires mais aussi pour nous inviter à réfléchir sur la condition de la femme dans le monde entier. C'est l'occasion idéale de dresser le bilan des progrès accomplis en vue de promouvoir l'égalité des femmes. C'est aussi l'occasion d'identifier les difficultés que les femmes doivent surmonter dans la société et de se pencher sur les moyens à prendre pour améliorer la condition féminine.



*Des femmes manifestant devant la maison blanche pour le droit de vote (1917)*

L'origine de la Journée Internationale des Femmes est une manifestation officielle appelée « Woman's day » organisée par les femmes du parti socialiste américain qui continueront à célébrer cette journée le dernier dimanche de février jusqu'en 1913.

En 1910 le « Woman's day » devient officiellement la Journée internationale des femmes lors de la deuxième conférence internationale des femmes socialistes tenue à Copenhague. En effet, au cours de la rencontre la journaliste allemande

Clara Zetkin a fait voter une résolution proposant que les femmes socialistes de tous les pays organisent une Journée des femmes qui a pour objectif de promouvoir la lutte pour le droit de vote des femmes.

Pour la première fois, le 19 mars 1911, les hommes et les femmes ont célébré la journée internationale des femmes en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Suisse et aux Etats-Unis. Outre le droit de vote, les femmes exigent le



*Parade des femmes à New York*

droit au travail, à formation professionnelle et la cessation de la discrimination sur le lieu de travail. Ce n'est qu'en 1914 que le 8 mars est retenue comme date pour célébrer la journée internationale de la femme.

Le 16 décembre 1977, l'Assemblée générale des Nations Unies invite les Etats à proclamer, comme il conviendra en fonction de leurs traditions et coutumes historiques et nationale, un jour de l'année comme Journée internationale des femmes et de la paix internationale.

## Mois National des Femmes 2009 : honneur donnée aux femmes écologistes

Avec passion et courage, des femmes nous ont enseigné que lorsque nous unissons nos efforts pour défendre nos idéaux les plus nobles, nous pouvons améliorer notre bien-être commun et renforcer l'étoffe de notre nation. Chaque année, durant le Mois National des Femmes dans l'histoire, nous nous souvenons de ces femmes, de toutes les couches de la société, qui ont façonné ce grand pays et nous leur rendons hommage. Conformément au thème de cette année, « les femmes pionnières de la protection de notre planète », nous faisons particulièrement l'éloge des efforts accomplis par des femmes pour préserver et protéger l'environnement pour la génération actuelle et celles qui la suivront.



*Rachel Carson*

Mme Ellen Swallow Richards est reconnue comme la première femme à être acceptée dans une faculté de sciences. Diplômée en 1873 de l'Institut de technologie du Massachusetts, elle devait devenir une chimiste éminente. En 1887, elle a effectué des recherches sur la qualité de l'eau au Massachusetts. Cette étude, la première du genre en Amérique, a conduit à l'adoption de normes relatives à la qualité de l'eau dans cet État qui est ainsi devenu le premier à en établir dans tout le pays.

Tout au long de notre histoire, des femmes ont également milité en vue de préserver notre environnement naturel. En 1900, Mme Maria Sanford a dirigé les travaux de la Fédération des groupes de femmes du Minnesota visant à protéger les terres boisées près du fleuve Mississippi, lesquelles devaient par la suite devenir la Forêt nationale

Chippewa, la première à être désignée de la sorte par le Congrès. Mme Marjory Stoneman Douglas a consacré sa vie à la protection et à la réhabilitation des Everglades de Floride. Son livre « Les Everglades : Rivières d'herbage », paru en 1947, a conduit à la désignation des Everglades comme Parc national et ainsi à leur conservation. Mme Stoneman Douglas a reçu la Médaille présidentielle de la liberté en 1993.

Rachel Carlson a attiré encore plus l'attention sur l'environnement en exposant les dangers que posent certains pesticides à l'écologie et à la santé humaine. Son livre historique « Silent Spring » (Printemps silencieux), publié en 1962, avait fait l'objet de critiques féroces pour sa perspective inhabituelle. Cependant, dès 1963, le président Kennedy a reconnu l'importance de ce livre et nommé une commission pour enquêter sur ses révélations. Silent Spring est devenu un fondement de la recherche écologique. Mme Carlson a reçu la Médaille présidentielle de la liberté en 1980, à titre posthume.

Mme Grace Thorpe, une autre championne éminente de l'environnement, a elle aussi montré les liens qui existent entre la protection de la nature et le bien-être des êtres humains, en sonnant l'alarme sur la vulnérabilité de certaines populations aux dangers écologiques. En 1992, elle a lancé avec succès une campagne pour encourager les Américains à s'opposer au stockage de déchets nucléaires sur leurs réservations, qui, dit-elle, allait à l'encontre de leurs principes d'être garants de la planète. Mme Thorpe a également suggéré que l'Amérique investisse dans des sources énergétiques de substitution, telles les énergies hydroélectrique, solaire et éolienne.

Ces femmes ont contribué à protéger notre environnement et nos habitants tout en se dressant contre le statu quo et en brisant les barrières sociales. Leurs accomplissements ont inspiré des générations d'Américaines et d'Américains non seulement à œuvrer pour sauver notre planète, mais aussi pour surmonter les obstacles et poursuivre leurs intérêts et talents. Elles ont rejoint les femmes qui, dans notre longue et fière histoire, ont été chefs de file, et en ce mois, nous rendons hommage aux contributions de toutes les femmes de notre Nation.

En foi de quoi, je, soussigné Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique, en vertu de l'autorité que m'octroient la Constitution et le droit des États-Unis, proclame mars 2009 Mois National des Femmes dans l'histoire. J'invite tous mes concitoyens à marquer ce mois en organisant des programmes, des cérémonies et des activités qui rendent hommage à l'histoire, aux accomplissements et aux contributions des femmes de notre pays.

## Les É.-U. rendent hommage aux femmes qui luttent en faveur de la justice sociale

La secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, qui était accompagnée de l'épouse du président Barack Obama, Mme Michelle Obama, a remis, lors d'une cérémonie organisée le 11 mars au département d'État, un prix à des femmes de huit pays en reconnaissance du courage et de l'ascendant moral dont elles ont fait preuve alors qu'elles luttèrent en faveur de la justice sociale et des droits fondamentaux dans leur pays.

Cette année, les lauréates du prix du courage féminin, que la secrétaire d'État du président Bush, Mme Condoleezza Rice, a créé en 2007, sont Wazhma Frogh (Afghanistan), Norma Cruz (Guatemala), Suaad Allami (Irak), Ambiga Sreenevasan (Malaisie), Hadizatou Mani (Niger), Veronika Marchenko (Russie), Mutabar Tadjibayeva (Ouzbékistan) et Reem Al Numery (Yémen).

« Les lauréates et les centaines de millions de femmes qu'elles représentent méritent non seulement notre respect, mais aussi notre grand soutien, a dit Mme Clinton. Je suis résolue à faire tout mon possible en qualité de secrétaire d'État pour favoriser le travail sur le terrain dans des pays comme ceux qui sont représentés ici aujourd'hui en vue d'améliorer la vie des gens. » Tout comme pour les droits de l'homme, les droits de la femme « seront toujours un élément central de notre politique étrangère », a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Mme Michelle Obama a attiré l'attention, dans l'allocution qu'elle a prononcée à cette occasion, sur le fait que le président venait de promulguer quelques heures plus tôt un décret portant création au sein de la Maison-Blanche d'un conseil sur la condition féminine (Council on Women and Girls).

Ce conseil aura pour mission de coordonner l'action des ministères et organismes fédéraux face aux problèmes des femmes et des filles et de veiller à ce que ces ministères et organismes tiennent compte de l'incidence de leurs mesures et de leurs programmes sur les femmes et sur les familles.

Ce conseil aura à sa tête Mme Valerie Jarrett, collaboratrice du président et conseillère de la Maison-Blanche. Les ministres et d'autres hauts responsables en feront partie.

Il s'agit de veiller à ne pas limiter les aspirations des filles et à ne pas faire obstacle à leurs réalisations, a dit Mme Obama.

L'importance que le gouvernement Obama accorde à la justice sociale pour les femmes, a indiqué Mme Clinton, est également illustrée par l'annonce que le président a faite le 6 mars au sujet de la création du poste d'ambassadrice extraordinaire pour la condition féminine dans le monde et de la nomination de Mme Melanne Vermeer à ce poste.

Mme Vermeer est la cofondatrice et la présidente d'un organisme à but non lucratif (Vital Voices Global Partnership) qui forme des femmes à des postes de responsabilité dans divers pays et qui leur donne des moyens d'action. Si le Sénat entérine sa nomination, Mme Vermeer aura pour supérieur hiérarchique la secrétaire d'État.

Lors de l'allocution qu'elle a prononcée au nom de toutes les lauréates, la présidente de l'ordre malaisien des avocats, Mme Ambiga Sreenevasan, a déclaré : « Ce prix contribuera à faire entendre nos voix sur la scène internationale. Il nous donne l'occasion de réfléchir à l'importance de la règle de droit pour protéger les droits de la femme dans le monde entier. Lorsqu'on fait respecter la règle de droit, l'égalité est respectée, la cause de la justice est respectée et les droits de la personne sont respectés. »

Le prix du courage féminin, a-t-elle ajouté, « nous a donné l'occasion que nous n'aurions pas eu autrement de faire connaître ce que nous avons vécu, nos succès, nos échecs, d'entrer en relation avec d'autres personnes en dehors de notre pays et d'établir une base sur laquelle nous pourrions établir un important réseau de soutien ».



Photo de groupe de Mmes Hillary Clinton et Michelle Obama avec les lauréates

Pendant leur séjour d'une semaine aux États-Unis, les lauréates (à l'exception de Mme Reem Al Numery qui n'a pas pu venir du Yémen) se sont entretenues avec des responsables du département d'État, de la Maison-Blanche, de l'Agence des États-Unis pour le développement international, ainsi qu'avec des membres d'un groupe de parlementaires (Congressional Caucus for Women's Issues) et des représentants de diverses organisations non gouvernementales, dont Vital Voices Global Partnership.

F

## Message de la Secrétaire d'État Hillary Clinton à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme

Lors d'un voyage en Chine il y a onze ans, j'ai rencontré des militantes qui m'ont fait part de leurs efforts en vue d'améliorer la condition féminine dans ce pays. Elles m'ont présenté un tableau saisissant des difficultés auxquelles se heurtaient les femmes : la discrimination en matière d'emploi, l'insuffisance des soins médicaux, la violence au foyer, l'inadéquation de lois anciennes étaient autant d'obstacles posés sur la voie du progrès des femmes.

J'ai retrouvé certaines de ces femmes il y a quelques semaines, à l'occasion de mon premier voyage en Asie en tant que secrétaire d'État. Cette fois, elles m'ont parlé des progrès réalisés au cours des dix dernières années. Néanmoins, en dépit de certains pas importants accomplis dans la bonne direction, ces Chinoises m'ont clairement fait comprendre qu'elles se heurtaient encore à des obstacles et à des injustices, comme c'est le cas d'autres femmes dans de nombreux endroits du monde.

De fait, j'entends des récits semblables dans tous les continents, alors que les femmes s'efforcent de participer pleinement à la vie politique, économique et culturelle de leur pays. Le 8 mars, Journée internationale de la femme, est pour nous l'occasion de faire le point à la fois des progrès accomplis et des défis qu'il nous reste à relever, et de penser au rôle vital que les femmes devront jouer afin de contribuer à la solution des problèmes mondiaux complexes du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ces problèmes sont en effet bien trop graves et trop complexes pour se régler sans la pleine participation des femmes. Consolider les droits de la femme est plus qu'une obligation morale permanente : c'est une nécessité face à la crise économique mondiale, face à la propagation du terrorisme et des armes nucléaires, face aux conflits régionaux qui mettent en danger les familles et les collectivités, face aux changements climatiques et aux dangers qu'ils font peser sur la santé et sur la sécurité du monde.

De tels défis exigent le plein déploiement de toutes nos capacités. Nous ne les relèverons pas par des demi-mesures. Or trop souvent, sur ces questions et tant d'autres, la moitié de l'humanité est laissée pour compte.

Aujourd'hui, on voit plus de femmes chefs de gouvernements, d'entreprises et d'organisations non gouvernementales que ce n'était le cas lors des générations précédentes. Cette bonne nouvelle a toutefois son revers.

Les femmes constituent toujours la majorité des pauvres, des sous-alimentés et des non-scolarisés du monde. Elles subissent toujours les affres du viol en tant que tactique de guerre et sont exploitées par des trafiquants dans le cadre d'une traite criminelle et planétaire d'un milliard de dollars.

Dans un trop grand nombre de lieux, on tolère encore aujourd'hui les « meurtres d'honneur », les sévices, la mutilation génitale et d'autres pratiques violentes et dégradantes exercées sur les femmes. Il y a quelques mois seulement, en Afghanistan, une jeune fille sur le chemin de l'école s'est fait jeter de l'acide au visage par un groupe d'hommes qui s'opposaient à ce qu'elle désire s'instruire, la blessant aux yeux de façon permanente. Pourtant, ils n'ont pas réussi à la terroriser, ni elle ni sa famille. « Mes parents m'ont dit de continuer à aller à l'école, même au péril de ma vie », a-t-elle affirmé.

Le courage et la résolution de cette jeune fille doivent nous inciter tous, hommes et femmes, à ne jamais baisser les bras en vue d'assurer aux filles et aux femmes les droits et l'ouverture au progrès qu'elles méritent.

Particulièrement en cette période de crise financière, nous devons garder en mémoire la conclusion que nous livre une somme grandissante de travaux de recherche : la promotion de la femme est un investissement à fort rendement, débouchant sur une économie plus solide, une société civile plus florissante, des collectivités en meilleure santé et une paix et une stabilité accrues. De plus, investir dans les femmes est un moyen de soutenir les générations futures car ce sont les femmes qui consacrent une grande part de leur revenu à l'alimentation, à la santé et à la scolarisation des enfants.

Même dans les pays développés, la pleine émancipation économique de la femme est loin d'être une réalité. Les salaires des femmes sont encore bien inférieurs à ceux des hommes pour un emploi donné. C'est un écart que le président Obama a commencé à combler aux États-Unis cette année lorsqu'il a promulgué la loi « Lilly Ledbetter Fair Pay Act », qui apporte aux Américaines de nouvelles armes pour corriger l'inégalité des salaires.

Il faut donc accorder aux femmes la possibilité d'avoir un travail convenablement rémunéré, d'obtenir du crédit et de lancer une entreprise. Elles méritent de se faire traiter à l'égal des hommes dans la sphère politique, d'avoir un accès égal au bulletin de vote, de pouvoir adresser des pétitions au

## L'Ambassade des Etats-Unis aide les femmes casamançaises à promouvoir la paix

gouvernement et de briguer un poste électif. Elles ont le droit de recevoir des soins médicaux, pour elles et pour leur famille, et d'envoyer leurs enfants, garçons et filles, à l'école. Enfin, elles ont un rôle vital à jouer en faveur de la paix et de la stabilité mondiales. Dans les régions déchirées par la guerre, ce sont souvent les femmes qui trouvent le moyen d'aplanir les différends et de dégager des terrains d'entente.



Président Obama promulguant la loi pour l'égalité des salaires

Alors que je sillonnerai le globe dans l'exercice de ma nouvelle fonction, je tiendrai compte des propos des femmes que j'ai déjà rencontrées dans tous les continents, des femmes qui s'acharnent à transformer le code civil de manière à pouvoir posséder des biens, jouir de certains droits dans le cadre du mariage, s'instruire, être le gagnain de leur famille et même, qui sait ?, devenir des agents de maintien de la paix.

Je m'emploierai sans relâche, de concert avec mes homologues d'autres pays aussi bien qu'avec des organisations non gouvernementales, des entreprises et des particuliers, à faire pression en faveur de cette cause. La réalisation de toutes les potentialités et de toutes les promesses des femmes et des filles n'est pas qu'une affaire de justice. Il y va aussi de la paix, du progrès et de la prospérité du monde pour les générations à venir.

En collaboration avec l'ONG World Education, l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar, à travers son programme « Self Help » a financé l'installation d'une radio communautaire pour les femmes de Sindian (Ziguinchor). Cette radio communautaire est un moyen essentiel qui aide les populations à transcender leurs différences ethniques et à changer de comportement.



De plus, grâce à l'implication des femmes, cette radio communautaire a permis de promouvoir la tolérance et la recherche d'un processus de paix durable et définitive. En effet, les femmes ont une grande influence sur les populations puisqu'elles sont mères, sœurs et battantes.

Grace à l'appui financier du gouvernement américain, l'ONG World Education travaille également avec les communautés rurales de Ziguinchor et Kolda pour créer d'autres radios communautaires qui transmettront des messages de paix en langues nationales.

Le Programme « Self Help » est un fonds qui octroie une subvention aux petits projets de développement pour montrer l'intérêt du Gouvernement des Etats Unis dans l'assistance publique du Sénégal. Ce programme permet à l'Ambassadeur de répondre rapidement et directement aux besoins des communautés et associations qui ont démontré un niveau d'organisation pour l'exécution réussie d'un projet dont l'impact majeur est bénéfique aux populations locales.

Depuis 1993, ce programme a financé plus de 200 projets dans les 10 régions du Sénégal. Son objectif principal est d'encourager l'initiative locale en matière de développement

## Etudes aux États-Unis

Etudier aux Etats-Unis est un bon moyen pour les étudiants internationaux d'évoluer dans un environnement universitaire et culturel marqué par la diversité. Les étudiants ont l'opportunité d'améliorer leur connaissance de la langue anglaise, de vivre une expérience universitaire unique et enrichissante qui leur permet de développer les aptitudes d'exceller dans des compétences internationales.

La structure de l'enseignement supérieur aux USA permet aux étudiants potentiels de choisir une institution ou un programme qui répond le mieux à leurs convenances académiques et personnelles.

Les campus sont localisés de la métropole au milieu rural et le nombre d'étudiants varie entre 200 et 60.000. Une fois admis les étudiants ont la possibilité de bénéficier gratuitement d'une vaste gamme de programmes universitaires et de participer à diverses activités sociales, culturelles et sportives.

Etudier aux USA ouvre des perspectives prometteuses pour les étudiants de toutes provenances et de toutes filières.

Le service d'orientation pédagogique des études aux Etats-Unis de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar donne des conseils pratiques et objectifs aux étudiants désireux de poursuivre des études aux Etats-Unis. Sa mission consiste principalement à conseiller les étudiants à travers des sessions d'information individuelles ou de groupe, et de renseigner sur le système éducatif américain et les universités américaines.

Pour toute information vous pouvez envoyer un mail à [educationusadkr@state.gov](mailto:educationusadkr@state.gov) ou visiter les sites suivants : [www.educationusa.state.gov](http://www.educationusa.state.gov) et <http://french.dakar.usembassy.gov/wwwheduusafr.html>.



## Les secrets de la toile

Ce mois-ci, nous célébrons le Mois de l'histoire des femmes avec le site <http://www.loc.gov/topics/womenshistory/about> produit par la célèbre Bibliothèque du Congrès. Ce site est magnifique et offre d'impressionnantes ressources. Il comporte de merveilleux liens à des expositions en ligne. Avec ces expositions en ligne, il est possible de télécharger et d'imprimer des affiches. Cette page virtuelle nous conduit également vers un autre site <http://www.nwhp.org/resourcecenter/index.php> tout aussi riche et utile appelé le National Women's History Project, où nous trouverons des ressources pour les salles de classe. Ces deux sites sont idéals pour l'élaboration de programmes pour les écoles et les organisations.



Destinataire :

## Quoi de neuf ?

L'Ambassade des Etats-Unis à Dakar a le plaisir de vous inviter à visiter sa nouvelle page web sur les études aux Etats-Unis logée à l'adresse suivante : <http://french.dakar.usembassy.gov/wwwheduusafr.html> . Vous y trouverez toutes les informations relatives au service d'orientation du bureau des Affaires Publiques de l'Ambassade et également tous les conseils pratiques pour les étudiants qui désirent poursuivre leurs études aux Etats-Unis.

The screenshot shows the website for the Embassy of the United States of America in Dakar, Senegal. The page is in French and features a navigation menu on the left with links such as 'L'AMBASSEUR', 'SERVICES CONSULAIRES & VISAS', and 'BUREAU DE PRESSE'. The main content area is titled 'A la Une' and contains two news items. The first item is about the President signing a proclamation for Women's History Month, with a photo of a woman at a desk. The second item is about the State Department's report on human rights in 2008, with a photo of a woman speaking. The right sidebar includes sections for 'REPRESENTATION EN GUINEE-BISSAU', 'COMMUNIQUES DE PRESSE', 'ALDODIFFUSIONS RECENTES', 'Elections 2008 aux Etats-Unis', 'education USA', and 'AGOA'. The top of the page includes the embassy's name in English and French, and the address: 'Ave Jean XXIII x Rue Kléber - B.P. 49 DAKAR, Sénégal - Tél. 33-829-21-00'.

## Panorama

Directeur de la publication : Katherine DIOP

Rédacteur en chef : Oumar WATT

Composition : Angélita MENDY

Conception - Réalisation : POLYAROME

18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal

Tél. (221) 33 829 21 00 • Fax: (221) 33 822 23 45

<http://dakar.usembassy.gov>

